



**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE  
SUR LA NON-PROLIFERATION EN  
REPUBLIQUE POPULAIRE ET DEMOCRATIQUE  
DE COREE**

.....

**DECLARATION DE  
S.E.M. MARCEL AMON-TANOH  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

*New York, le 27 septembre 2018*

*A vérifier au prononcé*

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire salue la Présidence américaine du Conseil de sécurité, pour l'organisation de cette Séance d'information sur la non-prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs.

Le thème du présent débat est d'autant plus pertinent, qu'il intervient dans un contexte marqué par des violations récurrentes des Traités internationaux et des Résolutions du Conseil de sécurité visant l'interdiction de la production, le stockage, le transfert et l'utilisation des armes de destruction massives.

Etat partie à l'ensemble des Traités d'interdictions des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques, la Côte d'Ivoire partage les préoccupations de la Communauté internationale, face à l'inquiétante érosion du régime de non-prolifération et des menaces graves qu'elle fait peser sur la paix et à la sécurité internationales.

**Monsieur le Président,**

Les tensions sécuritaires persistantes dans la péninsule coréenne, induites par les ambitions nucléaires de la Corée du Nord et des informations faisant état de violations du régime des sanctions imposées par le Conseil de sécurité, sont emblématiques des menaces que représente la prolifération des armes de destruction massive.

A cet égard, la Côte d'Ivoire invite la Corée du Nord au respect des obligations qui lui incombe, conformément aux Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Elle encourage les Autorités nord-coréennes à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Mon pays salue les récentes mesures prises par Pyongyang à cet effet, dont la plus marquante reste, à ce jour, le démantèlement de son principal site d'essai nucléaire de Plungé-ri. Il l'exhorte à faire davantage, afin de créer un environnement de confiance réciproque avec tous les Etats de la région, ainsi que toutes les parties prenantes à la question du nucléaire nord-coréen.

Mon pays se réjouit par ailleurs des mesures d'apaisement ayant permis la restitution des dépouilles de soldats américains décédés pendant la guerre de 1950 à 1953, ainsi que de la tenue du Sommet historique du 12 juin 2018, entre les Présidents Donald TRUMP et Kim Jong-Un.

### **Monsieur le Président,**

La paix et de la stabilité durables dans la péninsule coréenne ne seront possible que par l'engagement de tous les Etats de la région à privilégier le dialogue et le règlement pacifique de leurs différends.

A cet effet, mon pays est d'avis que les parties prenantes doivent renforcer, entre elles, les relations de confiance. A cet égard, il note avec satisfaction, le réchauffement des relations entre les deux Corée, matérialisé par le troisième Sommet en un an, entre les Présidents Mon Jae-In et Kim Jong-Un, tenu à Pyongyang, les 18 et 20 septembre dernier.

Ce Sommet constitue un pas de plus vers la réconciliation tant souhaitée entre les deux Corées et la réalisation de l'ambition commune d'« une zone de paix permanente ».

Cette rencontre consolide les bases de la Déclaration de Panmunjom signée le 27 avril 2018, ainsi que les acquis des deux précédents Sommets, notamment la réduction des tensions politiques et militaires, la coopération intercoréenne et la dénucléarisation.

La Côte d'Ivoire se réjouit également de la volonté des dirigeants coréens d'engager une coopération mutuellement bénéfique, sur les plans économique et humanitaire.

Elle rend hommage aux artisans de ces avancées, notamment les Etats-Unis d'Amérique et la Chine, et forme le vœu que la dynamique de détente en cours aboutisse, à la signature d'un Traité de paix et à la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne.

Le Conseil de sécurité a le devoir de soutenir et d'accompagner le processus de normalisation en cours. Sa fermeté quant à la mise en œuvre du régime des sanctions et son unité d'action dans la promotion du respect des Traités internationaux contre la prolifération des armes de destruction massive, seront tout aussi déterminants.

**Monsieur le Président,**

La Cote d'Ivoire réitère sa conviction que seul un engagement collectif de notre Conseil à soutenir le dialogue entre toutes les parties, constitue la voie la plus sûre de parvenir à la résolution de la crise actuelle dans la péninsule coréenne.

Elle réaffirme également son attachement aux vertus du multilatéralisme, et appelle au renforcement des cadres internationaux au sein desquels s'élaborent des solutions consensuelles aux défis contemporains.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**